



**Communiqué de presse  
Pour diffusion le 20 novembre 2013**

**Municipalité amie des enfants :  
La Ville de Québec et la municipalité de Notre-Dame-De-Mont-Carmel  
renouvellent leur accréditation**

**Brossard, le 20 novembre 2013** - À l'occasion des célébrations entourant la Journée internationale des droits de l'enfant, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et UNICEF Canada sont heureux d'annoncer le renouvellement de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) pour la Ville de Québec et la municipalité de Notre-Dame-Du-Mont-Carmel.

Lancée en novembre 2009, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, l'initiative Municipalité amie des enfants est un programme d'accréditation et de reconnaissance de l'UNICEF, porté par le CAMF. En fait, MAE est la version québécoise de l'initiative internationale Ville amies des enfants, très répandue en Europe depuis 1996.

Guidée par cette Convention, l'accréditation MAE a pour objectif de faire connaître les actions et les projets des municipalités, MRC, villes et arrondissements qui s'engagent à améliorer la qualité de vie des enfants âgés de 0 à 17 ans en plaçant ces derniers au cœur des décisions municipales. Bien qu'il soit inclus dans la notion de « famille », le CAMF reconnaît, par cette accréditation, que l'enfant a une place distincte dans la municipalité. Le Carrefour action municipale et famille a accrédité 20 municipalités et arrondissements depuis 2009, et aujourd'hui, la Ville de Québec et la municipalité de Notre-Dame-Du-Mont-Carmel s'ajoute aux 2 municipalités ayant renouvelé leur accréditation.

Le comité d'accréditation a pris en compte plusieurs critères, notamment la participation des enfants, l'information qui leur est transmise, la diversité des services de loisirs, l'accessibilité aux services, leur sécurité et l'engagement des villes dans la réussite scolaire des enfants. Atteindre les objectifs pour obtenir l'accréditation MAE résulte d'une collaboration et d'une implication de tous les services municipaux. Et c'est avec fierté que ces deux villes réaccréditées y sont parvenues pour une seconde fois!

Au cours des trois prochaines années, ces villes s'engagent à participer au développement global des enfants en réalisant de nombreux projets pour et par les enfants.

Pour consulter les communiqués de presse émis par chacune des municipalités accréditées, nous vous invitons à visiter le [www.amiedesenfants.ca](http://www.amiedesenfants.ca).

**À propos de l'UNICEF**

L'UNICEF est le chef de file mondial des organismes humanitaires et des agences de développement axé sur l'aide à l'enfance. Grâce à des programmes novateurs ainsi qu'à la promotion et la défense des droits de l'enfant, nous protégeons ces droits et sauvons la vie d'enfants dans pratiquement chaque pays. Notre portée mondiale, notre influence sans égale sur les décideurs et nos divers partenariats nous permettent de contribuer largement à façonner un monde digne des enfants. Entièrement tributaire de contributions volontaires, l'UNICEF vient en aide aux enfants sans égard à leur origine ethnique, religion ou opinion politique. Pour obtenir plus de renseignements sur l'UNICEF, veuillez visiter le [unicef.ca](http://unicef.ca).

### **À propos du Carrefour action municipale et famille**

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif, qui regroupe les municipalités et les MRC intéressées par le développement de politiques familiales municipales et de la démarche Municipalité amie des aînés. De plus, il est le promoteur de l'initiative Municipalité amie des enfants au Québec en collaboration avec UNICEF Canada. En raison de son membership et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées.

Nous souhaitons remercier sincèrement Avenir d'enfants d'apporter son soutien à cette initiative.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'initiative Municipalité amie des enfants, veuillez communiquer avec :

**Source :**

Maryse Bédard-Allaire

Chargée de projet - *Municipalité amie des enfants (MAE) / Dossiers petite enfance, PFM*

Carrefour action municipale et famille

450 466-9777, poste 223

[mballaire@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:mballaire@carrefourmunicipal.qc.ca)

[www.amiedesenfants.ca](http://www.amiedesenfants.ca)